



COMMISSION EUROPÉENNE

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D'EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

**POSTE PRIORITAIRE D'EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ
LES DOSSIERS DE CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS PAR LES
ADMINISTRATIONS GESTIONNAIRES*, AU PLUS TARD LE 20/05/2024, AU
SGAE A**

**FOUAD ACHIBA, ADJOINT AU CHEF DE BUREAU
FOUAD.ACHIBA@SGAE.GOUV.FR**

**LUCIE APPRIOU, ADJOINTE AU CHEF DE BUREAU
LUCIE.APPRIOU@SGAE.GOUV.FR**

**COPIE A DAVID SZWARCBERG, CHEF DU BUREAU « COORDINATION,
COMMUNICATION, RELATIONS PUBLIQUES, INFLUENCE »
DAVID.SZWARCBERG@SGAE.GOUV.FR**

*** TOUT DOSSIER DE CANDIDATURE ADRESSÉ DIRECTEMENT AU SGAE
PAR LE CANDIDAT NE POURRA ÊTRE RECEVABLE**

DG – Direction – Unité	DG Concurrence Direction H - Contrôle général et exécution des décisions Unité H.6 – Agriculture et Pêche
Numéro de poste Sysper:	443469
Personne de contact: Prise de fonctions souhaitée: Durée initiale: Lieu de détachement:	María MUÑOZ DE JUAN 3 ^{ème} trimestre 2024 2 années <input checked="" type="checkbox"/> Bruxelles <input type="checkbox"/> Luxembourg <input type="checkbox"/> Autre:
Type de détachement	<input checked="" type="radio"/> Avec indemnités <input type="radio"/> Sans frais
Cet avis de vacance est ouvert aux: <input checked="" type="radio"/> États Membres de l'UE ainsi qu'aux <input type="checkbox"/> pays AELE suivants: <input type="checkbox"/> Islande <input type="checkbox"/> Liechtenstein <input type="checkbox"/> Norvège <input type="checkbox"/> Suisse <input type="checkbox"/> pays tiers suivants: ...	

<input type="checkbox"/> organisations intergouvernementales suivantes: ...	
<input checked="" type="radio"/> Accord AELE-EEE In-Kind (Islande, Liechtenstein, Norvège)	
Délai des candidatures	<input checked="" type="radio"/> 2 mois <input type="radio"/> 1 mois

Présentation de l'entité (nous sommes)

L'unité H.6 «Agriculture et pêche» appartient à la direction H «Aides d'État : contrôle général et application» de la DG Concurrence. L'unité est chargée du développement et de l'application des règles en matière d'aides d'État dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche. Pour cela, l'équipe utilise principalement des lignes directrices ainsi que des règlements d'exemption par catégorie et règlement de minimis spécifiques pour ces secteurs.

De plus, l'unité travaille en étroite collaboration avec les directions générales de l'agriculture et du développement rural ainsi qu'avec les affaires maritimes et la pêche concernant les règles en matière d'aides d'État, mais également concernant la politique agricole commune et la politique commune de la pêche.

L'unité travaille également en collaboration avec d'autres unités de la direction H et fait partie du réseau des aides d'État au sein de la DG Concurrence.

Nous sommes une équipe très agréable et dynamique composée de 20 à 25 collègues. Notre équipe est déterminée à obtenir des résultats de qualité. Nous accordons également une attention particulière au maintien d'un environnement de travail agréable et productif.

Présentation du poste (nous proposons)

Nous proposons un poste intéressant, enrichissant et stimulant de gestionnaire de cas/chargé de mission en matière d'aides d'État. La personne occupant ce poste évaluera les mesures de soutien public dans les domaines de compétence de l'unité. Le poste comprend également une coopération étroite avec d'autres DG sur les dossiers et les projets de l'unité.

Le travail est généralement effectué en petites équipes. La personne occupant ce poste sera responsable du traitement de toutes les étapes des cas d'aide d'Etat, depuis l'évaluation initiale des dossiers jusqu'à l'élaboration et l'adoption des décisions de la Commission, en passant par les discussions avec les autorités des États membres et/ou les plaignants.

La personne occupant ce poste fera partie de la direction et du réseau des aides d'État et contribuera à l'élaboration de la politique et des lignes directrices en matière d'aides d'État dans les domaines présentant un intérêt pour l'unité.

Nous proposons de rejoindre une équipe dynamique de professionnels travaillant dans un environnement stimulant, convivial et axé sur un travail d'équipe. Nous encourageons les discussions et les échanges d'opinions et d'expériences. Les collègues bénéficient d'un degré élevé d'autonomie dans l'accomplissement de leurs tâches.

Les collègues qui rejoignent la DG Concurrence se voient également proposer une formation spécifique pour se familiariser avec l'organisation et les procédures de travail de la direction générale. En outre, un coaching/mentorat sur le lieu de travail est proposé par un collègue expérimenté de l'unité. La DG Concurrence applique une politique d'égalité des chances et utilise un système d'horaire flexible permettant la récupération des heures supplémentaires ainsi que des possibilités de télétravail.

Profil du titulaire (nous recherchons)

Diplôme universitaire ou formation professionnelle ou expérience professionnelle de niveau équivalent en économie et/ou en droit et/ou en finance avec de bonnes compétences analytiques, de rédaction et de communication.

L'expérience professionnelle dans le domaine de l'Agriculture et/ou de la Pêche, ainsi qu'une expérience liée aux règles relatives aux aides d'État serait généralement un atout.

L'anglais est la principale langue de travail, de sorte que de très bonnes compétences de rédaction en anglais sont nécessaires. Une bonne connaissance pratique des autres langues communautaires est un atout.

Critères d'éligibilité

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d'éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d'au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d'une des langues de l'Union européenne et une connaissance satisfaisante d'une autre langue de l'Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu'il est appelé à exercer. Si vous venez d'un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l'Union européenne nécessaire à l'accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

Conditions du détachement

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d'absence de conflit d'intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l'article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l'Union européenne doit obligatoirement disposer d'une habilitation de sécurité (jusqu'au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission \(EU – Euratom\) 2015/444 du 13 mars 2015](#)). Il vous appartient de lancer cette procédure d'habilitation de sécurité avant d'obtenir la confirmation de votre détachement.

Soumission des candidatures et procédure de sélection

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l'intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l'AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidature sous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](#)) en français, anglais ou allemand. Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d'autres documents (tels que copie de carte d'identité, copie des diplômes ou attestation d'expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

Traitement des données à caractère personnel

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ⁽¹⁾. Ces dispositions s'appliquent en particulier à la confidentialité

⁽¹⁾ Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001 et la décision n° 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39).

et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.